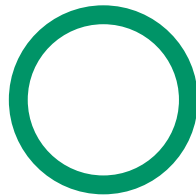


Sauermatt  
Oberbronn (67)

# Plan de gestion



2006-2012

*Avec le soutien du Conseil Régional d'Alsace:*



## **Avertissement :**

Le plan de gestion conservatoire 2006/2012 du site de la Sauerstatt sur la commune de Oberbronn a pu être réalisé grâce au soutien financier du Conseil Régional d'Alsace.

Les informations reportées dans ce document ne peuvent être considérées comme exhaustives.

Les milieux naturels étant en constante évolution, ces informations sont régulièrement mises à jour par les différentes personnes intervenant sur le site, qu'il s'agisse des membres, conservateurs, administrateurs ou permanents du Conservatoire des Sites Alsaciens.

Aussi les opérations de gestion proposées dans ce plan de gestion peuvent-elles à tout moment être complétées ou modifiées après avis du Conseil Scientifique et validation par le Conseil d'Administration ou son Bureau.

La réalisation des opérations de gestion préconisées et dont l'estimatif des moyens humains nécessaires est présenté dans le plan de travail est par ailleurs largement dépendante des moyens financiers du Conservatoire.

Le Plan de travail est donc indicatif mais sa réalisation effective sera organisée en fonction des moyens financiers disponibles.

Ce travail reste la propriété du Conservatoire des Sites Alsaciens. En dehors de son application dans le cadre des différentes conventions de partenariat, toute autre utilisation devra avoir fait l'objet d'une autorisation préalable du Conservatoire.

## **Remerciements :**

Que soient très vivement remerciées les personnes et/ou structures qui ont contribué à l'élaboration de ce plan de gestion, et tout particulièrement :

- Les membres du Conseil scientifique pour leur éclairage scientifique sur les intérêts écologiques des sites ou encore sur la méthodologie scientifique à mettre en place pour évaluer les opérations de gestion...
- Le conservateur bénévole pour sa disponibilité et ses compétences



## **Fiche 1 – Présentation du plan de gestion**

- Présentation du plan de gestion
- Financement du plan de gestion
- Elaboration du plan de gestion
- Remarque préliminaire

## **Fiche 2 – Présentation des sites et statuts**

- Localisation
- Accessibilité
- Description sommaire
- Parcellaire et superficie
  - *Plan cadastral : site de la Sauerstatt, commune d'Oberbronn (67)*
- Statuts
- Aspects administratifs et techniques
- Infrastructures
- Usages et servitudes

## **Fiche 3 – Historique des sites et des travaux réalisés**

- Histoire du site
- Historique de l'entrée du site dans le réseau
- Historique de la gestion avant l'intervention du CSA
- Historique de la gestion conservatoire avant le plan de gestion

## **Fiche 4 – Unités écologiques**

- Unités écologiques recensées sur les sites
- Méthodologie d'élaboration des cartes
  - *Carte des habitats : site de la Sauerstatt, commune d'Oberbronn (67)*

## **Fiche 5 – Inventaires faune/flore**

- Tableau de synthèse des données faune-flore disponibles pour le site de la Sauerstatt

## **Fiche 6 – Evaluation de la valeur patrimoniale**

- Tableau de synthèse pour les habitats et les espèces d'intérêt patrimonial
- Valeur paysagère
- Patrimoine culturel
- Synthèse patrimoniale de l'Unité fonctionnelle de Gestion

## **Fiche 7 – Facteurs pouvant influencer la gestion**

- Tendances naturelles
- Tendances directement induites par l'Homme
- Facteurs extérieurs
- Cadre de gestion

## **Fiche 8 – Objectifs de gestion**

- Objectifs à long terme relatifs à la conservation du patrimoine
- Objectifs hiérarchisés de gestion conservatoire



### **Fiche 9 – Place et rôle du site**

- Au sein du réseau des sites naturels du Conservatoire des Sites Alsaciens
- Dans un ensemble d'espaces patrimoniaux
- Dans le contexte local

### **Fiche 10– Opérations de gestion**

- Accroissement de la maîtrise foncière ou d'usage
- Gestion des habitats, des espèces et des paysages
- Investigations naturalistes et scientifiques
- Accueil, Fréquentation et Pédagogie
- Suivi administratif et technique
- Surveillance
- Plan de travail
  - *Carte des unités de gestion : site de la Sauermtatt, commune d'Oberbronn (67)*



**• Présentation du plan de gestion**

Ce plan de gestion concerne le site de la Sauerstatt sur la commune d'Oberbronn.

Ce site a déjà bénéficié d'un premier plan de gestion élaboré en 2000 pour la période 2000-2005.

Le présent plan de gestion intègre donc l'évaluation du plan de gestion réalisé en 2000.

**Durée de validité du plan de gestion : 2006-2012**

**Examiné par le Conseil scientifique : 10/03/2006**

**Validé par le Conseil d'Administration du 25/03/2006**

**• Financement du plan de gestion**

L'élaboration de ce plan de gestion a bénéficié, au titre de l'année 2005, d'une subvention du Conseil Régional d'Alsace dans le cadre du partenariat pluriannuel avec le Conservatoire des Sites Alsaciens.

**• Elaboration du Plan de gestion**

<b>EQUIPE DE PROJET</b>	<b>TEMPS PASSE</b>
<b>Opérateur plan de gestion :</b>	
F-P ENGEL, Chargé d'études scientifiques	55 heures
<b>Sous la coordination de:</b>	
Gaëlle GRANDET, Responsable du pôle scientifique	20 heures
<b>Avec la collaboration de :</b>	
Gilles GRUNENWALD, Technicien	20 heures
Stéphanie KAEMPF, Stagiaire	20 heures
Florence CARONE, Stagiaire	20 heures
Michel RAUCH, Conservateur bénévole du site	20 heures
Serge MULLER, Conseiller scientifique rapporteur du plan de gestion	5 heures



• Localisation

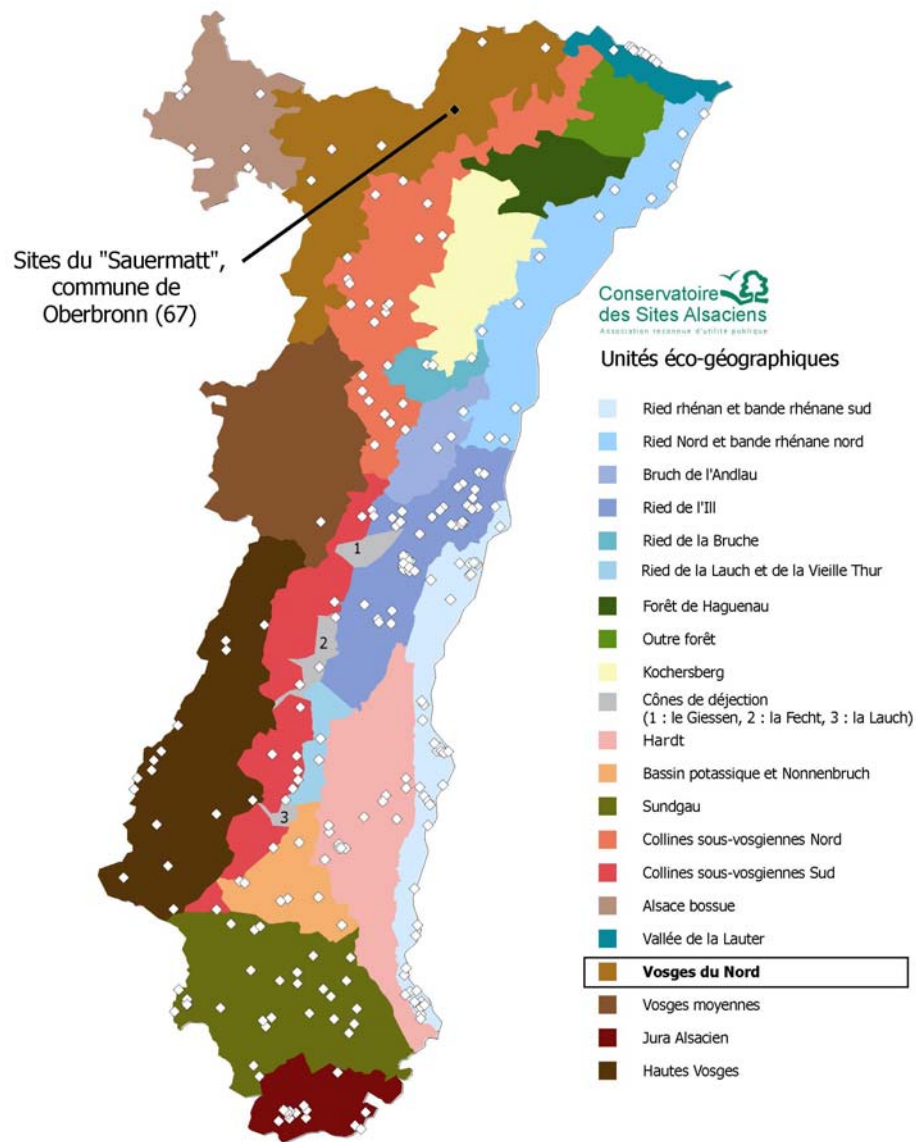
**Unité éco-géographique :** Vosges du Nord

**Département :** Bas-Rhin

**Canton :** Niederbronn-les-Bains

**Commune :** Oberbronn

**Localisation du site de la "Sauerstatt", commune d'Oberbronn  
au sein de l'unité écogéographique "Vosges du Nord"**



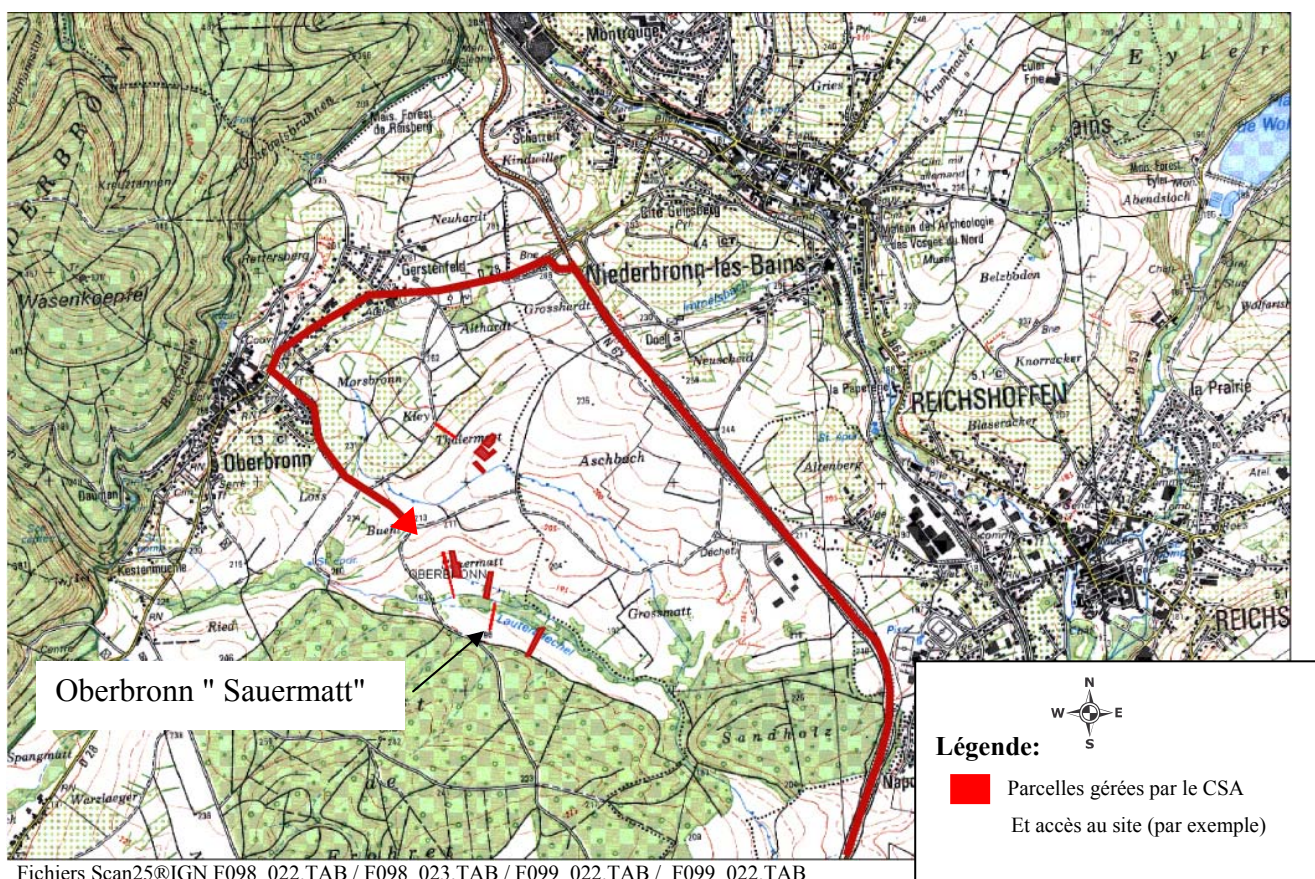
Réf : localisationentite.ai (10)  
Carte réalisée par F-P ENGEL, 2005  
D'après le fichier SIG des sites CSA au 07/2005  
Mise à jour des entités éco-géographiques 02/2005  
GEOFLA/IGN

Carte 1 : Localisation du site au sein de son entité écogéographique



Le site de la Sauerstatt, éclaté entre plusieurs parcelles, est situé au Sud-Est du village, près du fossé nommé *Lauterbaechel*.

**Carte 2 : Localisation du site géré par le CSA sur fond IGN au 1/25000**  
(Carte IGN TOP 25 n°3714: " La Petite Pierre Niederbronn-les-Bains.Parc Naturel Régional des Vosges du Nord"



### • Accessibilité

Le site d'Oberbronn se trouve au Sud du village. Quitter la route principale à hauteur de la banque « Crédit-Mutuel » et en face du couvent (un grand parking marque l'intersection) pour descendre vers le sud. Les parcelles se trouvent à proximité du cours d'eau en fond de vallon. Les premières parcelles se trouvent quant à elles immédiatement sur la gauche de la route après la première intersection.

### • Description sommaire

#### Description du site

La Sauerstatt est une zone humide remarquable, formée par un marais alcalin « parmi les mieux conservés du Bas-Rhin grâce à une gestion suivant des pratiques agricoles traditionnelles » (IZH-CG67, 1995). Il est constitué d'une mosaïque de milieux naturels particulièrement riches présentant deux habitats reconnus d'intérêt communautaire:



- Prairie mésophile à Molinie 37.31 - DH 6410
- Prairies mésoxérophiles à fromental 38.2 - DH6510

Au sein de ces habitats se développent des espèces végétales protégées au niveau national (*Leucojum aestivum L.*, ...) et régionale (*Orchis incarnata L.* et *Epipactis palustris (L.) Crantz*).

La Sauerstatt est un vallon marécageux qui représente un milieu favorable à l'avifaune : Râle d'eau, Bécassine des marais. Les parcelles formant ce site sont dispersées dans le vallon. Elles accueillent en particulier, une flore, une entomofaune et une herpétofaune riche dont les inventaires restent à être complétés.

### Principaux enjeux

Le premier enjeu est de maîtriser les interventions des prestataires agricoles intervenant sur les parcelles gérées sans en respecter les règles d'usage, pour permettre à la flore et à la faune de s'y maintenir et/ou de constituer ainsi un refuge pour les espèces menacées par l'intensification des pratiques sur les parcelles voisines.

Le second enjeu de ce site est d'accroître encore la surface gérée pour assurer la préservation d'entités cohérentes et représentatives contenant des stations d'espèces remarquables qui, pour une partie d'entre elles, se trouvent actuellement à proximité immédiate des parcelles gérées.

Ces deux enjeux ne seront atteints qu'au terme d'un consensus avec les acteurs locaux et né d'une plus ample information des exploitants agricoles en particulier.

### • Parcelle et Superficie

Tableau I : Références parcellaires du site Sauerstatt, Oberbronn (67)

Commune	Lieu-dit	Section	Parcelle	surface (ares)	statut foncier	propriétaire	date de signature de l'acte
Oberbronn	Thalermatt	20	51	5,2	Bail emphytéotique 18 ans et 1 mois	M. Charles KLEITZ	01/01/2000
Oberbronn	Thalermatt	20	141	10,09	Acquisition CRA	-	En cours
Oberbronn	Thalermatt	20	146	16,50	Acquisition CRA	-	En cours
Oberbronn	Thalermatt	20	147	16,22	Propriété CSA	Ancien prop. : Hartz	29/08/1995
Oberbronn	Thalermatt	20	149	21,62	Acquisition CRA	-	En cours
Oberbronn	Thalermatt	20	150	8,64	Acquisition CRA	-	En cours
Oberbronn	Thalermatt	20	152	10,29	Acquisition CRA	-	En cours
Oberbronn	Sauerstatt	34	128	9,33	Acquisition CRA	-	En cours
Oberbronn	Sauerstatt	34	137	27,57	Acquisition CRA	-	En cours
Oberbronn	Sauerstatt	34	138	14,84	Acquisition CRA	-	En cours
Oberbronn	Sauerstatt	34	189	2,58	Bail emphytéotique 18 ans et 1 mois	M. Charles KLEITZ	01/01/2000
Oberbronn	Sauerstatt	34	208	6,18	Bail emphytéotique 18 ans et 1 mois	M. Charles KLEITZ	01/01/2000
Oberbronn	Bruchmatt	35	19	16,95	Acquisition CRA	-	En cours
Oberbronn	Bruchmatt	35	26	13,82	Acquisition CRA	-	En cours
			<b>TOTAL</b>	179,83			



• Statuts

**PROTECTIONS REGLEMENTAIRES**

*Forêt de protection* : Néant.

*Arrêté de protection de la flore* : Néant.

*Arrêté préfectoral de biotope* : Néant.

*Réserve Naturelle Nationale* : Néant.

*Réserve Naturelle Régionale* : Néant

*Réserve fédérale de chasse* : Néant

**PROTECTIONS CONTRACTUELLES**

*Zone Spéciale de Conservation (Z.S.C.)* : Néant

*Zone de Protection Spéciale (Z.P.S.)* : Néant.

*Parc Naturel Régional des Vosges du Nord*

Le site est compris dans le périmètre du parc régional des Vosges du Nord.

**ZONES D'INVENTAIRES**

*Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (Z.N.I.E.F.F.)*

Le site du Sauerstatt est inscrit dans le périmètre de la Z.N.I.E.F.F. de type 2, n° 02010000, "secteur des vergers de Bouxwiller". De plus il est mitoyen de la Z.N.I.E.F.F de type 1, n° 02000001, nommée "marais d'Oberbronn"

*Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (Z.I.C.O.)* : Néant.

*Inventaire Natura 2000*

Le site ne figure pas à l'inventaire Natura 2000.

*Inventaire des Zones Humides Remarquables du Bas-Rhin*

Inventaire n° : ZH041 Lauterbaechel

Le site est localisé au sein de l'Inventaire des Zones Humide du Bas-Rhin et y est mentionné comme " le marais le mieux conservé du Département".

*Inventaire des Richesses Naturelles du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord*

Le site est inclus dans la zone du "Marais 'Oberbronn" sur laquelle un inventaire des Richesses Naturelles du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord a été effectué en 1995. Il y est déjà souligné la présence de l'Epipactis des marais (*Epipactis palustris L.*), de la Nivéole d'été





(*Leucojum aestivum L.*), d'Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata Soo*) et de l'Orchis à feuilles larges (*Dactylorhiza majalis Soo*)

## • Aspects administratifs et techniques

### 1. Organisme gestionnaire

Le CSA est présent dans le secteur depuis le 29 août 1995, date d'acquisition de la parcelle 147 section 34. 14 parcelles supplémentaires se sont ajoutées au site très récemment. L'ensemble forme une série de petits îlots dispersés dans l'ensemble du vallon.

### 2. Conservateur bénévole agréé

Comme pour la plupart des sites protégés et gérés par le CSA, un conservateur bénévole représente l'association au niveau local. En lien permanent avec l'équipe salariée, il anime et coordonne les interventions et assure le suivi du site. Le conservateur bénévole de la Sauerstatt, est agréé par le Conseil d'Administration depuis le 27.03.2000. Il s'agit de :

M. Michel RAUCH  
17 rue Nicolas Henrich  
67110 NIEDERBRONN  
TEL: 03.88.09.10.91  
[Mail: michel.rauch@wanadoo.fr](mailto:michel.rauch@wanadoo.fr)

### 3. Comité de suivi du site

#### *Date de création*

Le site ne dispose pas d'un comité de suivi pour l'instant. Toutefois, sa composition pourra se décliner comme suit :

#### *Composition*

Président du CSA et / ou Administrateur chargé du suivi des sites du C.S.A

Le Conservateur bénévole du site : M. Michel RAUCH

Un représentant du pôle scientifique

Technicien Environnement référent pour le site (G. Grunenwald, périmètre du PNRVN)

Conseillers scientifiques volontaires : S. MULLER, A. SCHNITZLER

Associations naturalistes partenaires : Ligue pour la Protection des Oiseaux

Structures scientifiques partenaires : -

Organismes institutionnels partenaires : CG 67, Mairie d'Oberbronn

### 4. Clauses contractuelles particulières au site

Néant



### • Infrastructures

#### **Chemins cadastrés**

Des chemins ruraux sont situés sur la bordure haute et basse de la parcelle 51 section 20, au lieu-dit de Thalmatt. Un chemin forestier borde la parcelle 26 section 35 au lieu-dit de Bruchmatt.

#### **Fossés**

Deux fossés sont présents sur le site. Ils sont situés de part et d'autre du Lauterbaechel et constituent, la plus part du temps, une limite physique qui permet d'identifier les limites des parcelles formant la site.

#### **Lignes électriques**

Néant

#### **Constructions**

Néant

#### **Infrastructures liées à la chasse**

Un mirador est présent sur la parcelle 122 section 34

Sur la parcelle 20, une pierre à sel avait autrefois été vissée sur un tronc afin d'attirer le gibier. Cette structure est aujourd'hui recouverte d'un puissant répulsif rouge.

#### **Autres infrastructures**

Néant

### • Usages et servitudes

#### **Usages du C.S.A.**

Accès autorisé pour un public respectueux.

#### **Chasse**

Site soumis au droit local de chasse. Dans le cadre du renouvellement des baux de chasse devant intervenir en 2006, le Conservatoire des Sites Alsaciens se propose de laisser le produit de la chasse à la commune sous réserve qu'elle proscrive les pratiques cynégétiques suivantes sur les terrains gérés :

- Circulation motorisée hors des chemins ouverts à la circulation
- Toutes installations, travaux d'aménagement ou pratiques visant à installer, nourrir ou attirer artificiellement les espèces chassables
- L'installation de miradors ou de dispositifs de tir
- Toute atteinte au couvert végétal en place, en particulier les peuplements arborés et arbustifs






#### **Pêche**

#### **Autre usages : manifestations, activités sociales ...**

Néant

# Site de la "Sauermatt", commune d'Oberbronn (67) Plan cadastral

## LEGENDE

-  Limite parcellaire
-  Propriété  
du Conservatoire des Sites Alsaciens
-  Parcelles louées  
au Conservatoire des Sites Alsaciens
-  Parcelles en cours d'acquisition
-  Ruisseau
-  Voie communale
-  Chemin rural
-  Fossé
-  Chemin forestier privé
- 100 numéro de parcelle



Supports référentiels BD Ortho IGN, prise de vue aérienne 2002  
N° 67-2002-0985-2455 et N° 67-2002-0985-2450





### • Histoire du site

Il faut tout d'abord signaler la toponymie du site qui évoque une prairie acide. Le terme de Bruchmatt est également proposé (T. TRAUTMANN, 2006), pour évoquer l'eau acide sortant de terre en formant de « petits geysers ».

Un document ancien atteste de la présence d'un étang de dimension relativement importante sur le lieu-dit de la Sauermatt. Plus tard, des témoignages indiquent que le ruisseau du Lauterbachel inondait les mégaphorbiaies et les roselières en y créant un espace marécageux favorable aux anatidés (essentiellement le Canard colvert), au Rôle d'eau, à la Bécassine des marais (exposé de D. ROESSLER).

La zone de marécage s'est réduite aux environs des années 1975. Cette perte est la résultante d'actions anthropiques mises en place afin de favoriser l'agriculture. L'Homme a rectifié et canalisé le ruisseau par le creusement d'un fossé profond sur toute la longueur du Lauterbaechel. De plus, de nombreux drains ont tenté au fil de l'intensification des pratiques agricoles, d'assécher le milieu.

Parc à vache à côté de la parcelle 147 utilisé depuis longtemps. La Sauermatt est une zone naturelle aujourd'hui menacée par le développement d'une agriculture intensive. Les parcelles qui constituent le site ont pour la plus part longtemps été exploitées en prairies de fauche.

Brûlis sur l'ensemble de la parcelle 147 le 20 et 21 février 1998 par l'agriculteur des parcelles voisines.

### • Historique de l'entrée du site dans le réseau

Suite à une vaste campagne de prospections foncières lancée en 1992/93 dans le but de préserver et de mettre en valeur les marais d'Oberbronn et de Zinwiller, le CSA a pu acquérir la parcelle 147 section 34 à la Sauermatt, le 29/08/1995.

### • Historique de la gestion avant l'intervention du C.S.A.

Fauche régulière dès que l'herbe était suffisante par les exploitants locaux.

Il semblerait que les fauches des parcelles ne se faisaient pas toujours à la même période et par le même agriculteur. La fréquence et le preneur dépendaient des besoins et de la rapidité des acteurs ? La situation actuelle est comparable puisque les parcelles gérées par le CSA sont généralement utilisées par les exploitants locaux (fauche et pâturage).

### • Historique de la gestion conservatoire avant le plan de gestion

#### 1. Travaux de réhabilitation et entretien courant

Aucuns travaux n'ont été effectués depuis l'entrée du site dans le réseau du Conservatoire de Sites Alsaciens.

#### 2. Suivi scientifique

Le suivi scientifique est effectué par le conservateur bénévole, M. Michel Rauch. Le PNRVN signale ce site dans l'inventaire des richesses naturelles du parc.



### • Unités écologiques recensées sur le site

Plusieurs unités écologiques ont été recensées sur la zone d'étude. Elles sont décrites sur la base des espèces caractéristiques qui les composent et sont rattachées à un code CORINE Biotopes, typologie de référence pour la plupart des inventaires et cartographies des habitats à l'échelle européenne, et, le cas échéant, un code Natura 2000 pour les habitats reconnus d'intérêt communautaire par la Directive habitats du 21 mai 1992.

Le cas échéant, la description des unités écologiques se base également sur la liste des habitats d'Alsace parue dans l'ouvrage « Les listes rouges de la nature menacée en Alsace » (ODONAT, 2003)

#### Description et Intitulé

Code CORINE biotopes / Code Natura 2000

#### Prairie de pentes

Description : prairie de fauche de mésophile à méso-xérophile en pente. Composition floristique caractéristique des prairies à Fromental : *Arrhenatherum elatius*, *Bromus erectus*, *Dactylis glomerata*, *Galium mollugo*, *Medicago lupulina*, *Trisetum flavescens*

En cours de banalisation suite à l'intensification des pratiques agricoles (cultures de céréales voisines, pâturage intensif).

Non respect des limites du site géré par le CSA par les agriculteurs locaux.

Suivre l'évolution du couvert prairial vers le *Cynosurion cristati* en cas de persistance non maîtrisée du pâturage. Déjà plusieurs espèces caractéristiques observées.

#### Indications phytosociologiques :

*Arrhenatherion elatioris*

38.22 Prairie de fauche extensive / 6510

#### Description et Intitulé

Code CORINE biotopes / Code Natura 2000

#### Prairie mésohygrophile de fond de vallon

Description : prairie humide qui présentait encore il y a quelques années une forte richesse spécifique et patrimonialité. En cours de banalisation par l'intensification de l'agriculture et le non respect des limites du site géré par le CSA.

Subit en plus les ruissellements eutrophes des cultures et des dépôts de fumier des parcelles situées au-dessus.

Espèces dominantes : *Filipendula ulmaria*, *Holcus lanatus*, *Ranunculus acris*, *Cirsium oleraceum*, *Myosotis scorpioides*, *Lysimachia vulgaris*.

Quelques espèces caractéristiques de la prairie à Molinie encore présentes (*Dactylorhiza incarnata*, *Lotus pedunculatus*, *Carex panicea*) à favoriser par l'affirmation de la gestion conservatoire.

Suivre l'évolution du couvert prairial vers l'*Alopecurion pratensis* en cas de persistance non maîtrisée du pâturage. Déjà plusieurs espèces caractéristiques observées : *Cynosurus cristatus*, *Alopecurus pratensis*, *Ajuga reptans*, ...

#### Indications phytosociologiques :

*Agrostitea stolonifera*

*Potentilloanserinae* – *Polygonetalia avicularis*

*Bromion racemosi*

37.211 Prairie humide à Cirse des maraîchers





**Description et Intitulé**

**Code CORINE biotopes / Code Natura 2000**

**Roselières et Cariçaies**

Description :

Formation à phragmites recouvrant les zones inondées temporairement ou en permanence et localisé dans le fond de vallon. En mosaïque avec des zones à grandes laïches : *Carex acuta*, *Carex panicea*, *Carex tomentosa*, *Carex disticha*, ...

Indications phytosociologiques :

*Phragmitetalia australis*  
*Phragmition communis*

*Magnocaricetalia elatae*  
*Caricion gracilis*

**53.112 x 53.21 Roselières x Communautés à grande Laïches /**



**Description et Intitulé**

**Code CORINE biotopes / Code Natura 2000**

**Aulnaie riveraine marécageuse**

Localisation: de part et d'autre du Lauterbaechel jusqu'au niveau des prairies.

Description:

Le Lauterbaechel s'écoule en contrebas de la colline.



**Description et Intitulé**

**Code CORINE biotopes / Code Natura 2000**

**Zones rudérales**

Localisation: de part et d'autre du Lauterbaechel jusqu'au niveau des fossés.

Description:

Elles colonisent les zones ouvertes (clairières). La majorité de la couverture végétale se compose d'orties et de balsamine qui empêche l'établissement d'autres espèces. Ce sont des zones nitrophiles ombragées.



Indication phytosociologique: Association à *Impatiens glandulifera* et *Urtica dioica*

**Description et Intitulé****Code CORINE biotopes / Code Natura 2000****Cours d'eau**

Localisation: au fond du vallon

Description:

Rivière de fond de vallon dont les travaux de canalisation en amont du site et l'installation d'une station d'épuration ont profondément modifié le débit, le cours et la qualité de l'eau avant d'arriver à hauteur du site.





### • Méthodologie d'élaboration de la carte

La cartographie des habitats a été essentiellement réalisée par les stagiaires du Conservatoire des Sites Alsaciens (2 jours de terrain)

Différents supports ont été utilisés lors de la réalisation de la cartographie des habitats :

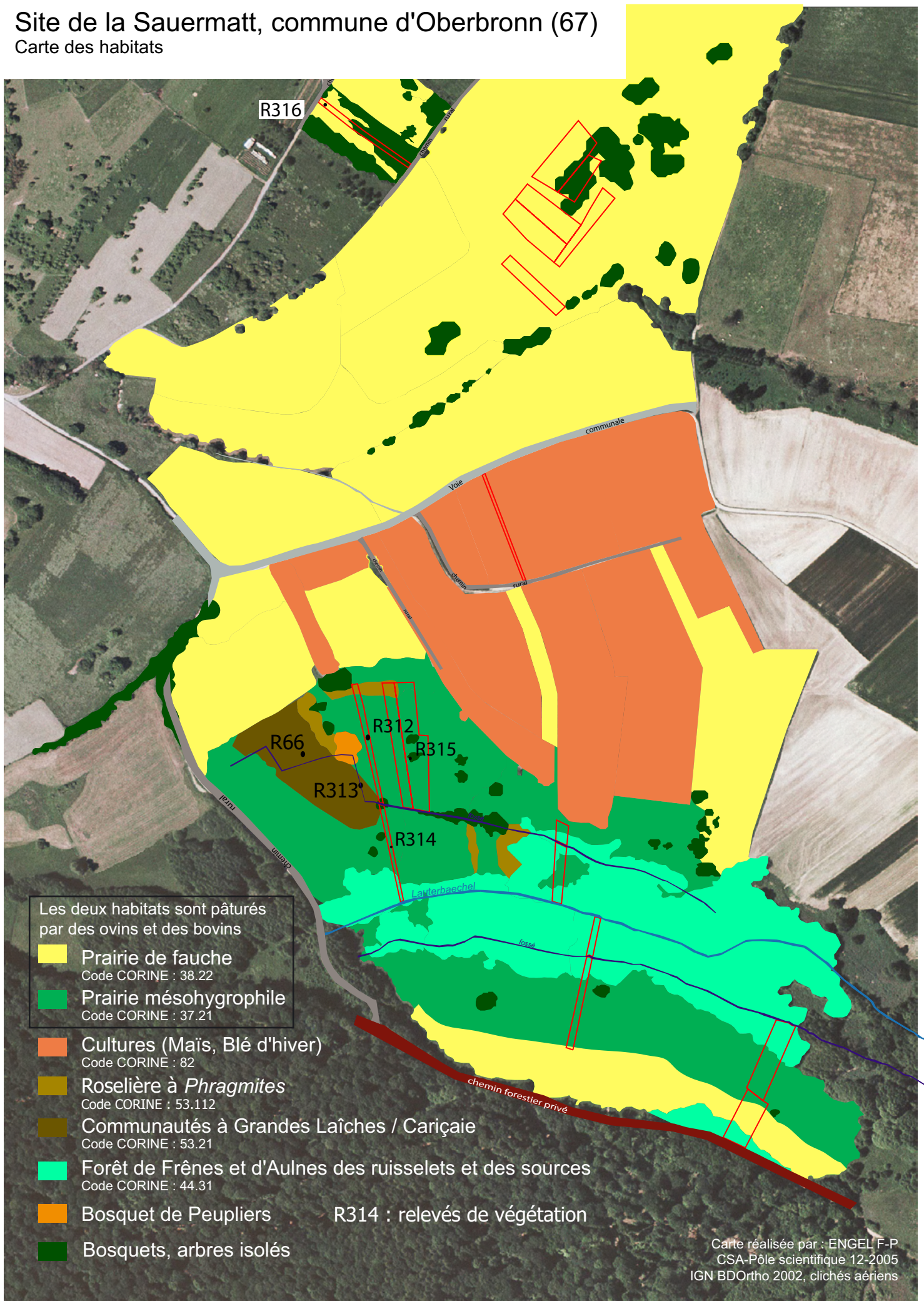
- De la photographie aérienne (BDortho) de 1997
- Des données bibliographiques et cartographiques existantes (plan de gestion 1996-2001, communications orales des techniciens chargés de la gestion du site,...)

La cartographie des habitats est basée sur les schémas de terrain et a été réalisée à l'aide du logiciel Illustrator 10.0 (environ 2 journée de saisie).



# Site de la Sauermatt, commune d'Oberbronn (67)

## Carte des habitats





Pour établir un diagnostic écologique du site et pour permettre le suivi et l'évaluation de la gestion conservatoire, des prospections naturalistes sont menées pour compléter les inventaires de la faune et de la flore.

Ces inventaires non exhaustifs sont alimentés par les données naturalistes générées par les Conservateurs bénévoles agréés et autres bénévoles du CSA, les associations naturalistes partenaires et l'équipe permanente du CSA (techniciens et pôle scientifique).

Toutes les observations faunistiques et floristiques qui concernent les sites gérés par le CSA sont centralisées dans la base de données du Conservatoire.

Les données brutes sont imprimées à l'occasion de l'élaboration du plan de gestion pour permettre leur examen par le Conseil scientifique du CSA.

Pour des raisons de lisibilité mais aussi de confidentialité, ces données brutes ne figurent pas dans le présent document.

Les espèces caractéristiques sont citées dans la description des habitats fiche 4 et les espèces remarquables sont listées dans la fiche d'évaluation de l'intérêt patrimonial fiche 6.

Il est toutefois intéressant de noter les statistiques suivantes :

<b>&gt; Site de la Sauerstatt, commune d'Oberbronn (67)</b>			
<i>Inventaire floristique non exhaustif</i>			
107	espèces floristiques recensées depuis les premiers inventaires connus sur le site en	1998	
<i>Inventaire faunistique non exhaustif</i>		<i>Année de la première donnée</i>	
29	espèces d'Oiseaux	1989	
8	espèces de Mammifères	1999	
2	espèces d'amphibiens	1999	
2	espèces de Reptiles	1999	
3	espèces d'Invertébrés dont	2 Lépidoptères	1999
		1 Odonate	2005

Il est probable qu'il s'agisse là d'un inventaire lacunaire pour la faune qui sous-estime la qualité biologique du site.



• Tableaux de synthèse pour les habitats et les espèces d'intérêt patrimonial

**Abréviations utilisées**

Statuts réglementaires :

PR : Espèce protégée au niveau régional

PN : Espèce protégée au niveau national

N : Espèce protégée au niveau national

Nr : Espèce dont le statut de protection au niveau national est restreint

Ch : Espèce inscrite sur la liste des espèces chassables

Nu : Espèce inscrite sur la liste des espèces nuisibles

Statuts non-réglementaires :

LR : Espèce inscrite en liste rouge pour l'Alsace, avec la mention correspondante

LO : Espèce inscrite en liste orange pour l'Alsace, avec la mention correspondante

LRN 1 : Espèce prioritaire du Livre rouge de la flore menacée en France, tome 1

LRN 2 : Espèce à surveiller du Livre rouge de la flore menacée en France, tome 2

Directives européennes :

DH2 : Espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats 92/43/CEE (modifiée)

DH2\* : Espèce prioritaire inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats 92/43/CEE (modifiée)

DH4 : Espèce inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats 92/43/CEE (modifiée)

DH5 : Espèce inscrite à l'annexe V de la Directive Habitats 92/43/CEE (modifiée)

DO1 : Espèce inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux 79/409/CEE (modifiée)

DO2 : Espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Oiseaux 79/409/CEE (modifiée)

DO3 : Espèce inscrite à l'annexe III de la Directive Oiseaux 79/409/CEE (modifiée)

**Habitats d'intérêt patrimonial**

Code CORINE	Intitulé CORINE	Liste Rouge Alsace	Code NATURA	Intitulé NATURA 2000
<b>&gt; Site CSA : Sauerstatt - OBERBRONN</b>				
44.3	AULNAIES-FRENAIES DES FLEUVES MEDIO-EUROPEENS	LR	91E0 *	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )
54.12	SOURCES D'EAU DURE	LR	7220 *	Sources pétrifiantes avec formation de tuf ( <i>Cratoneurion</i> )
38.2	PRAIRIES DE FAUCHE DE BASSE ALTITUDE	LR	6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )
37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES	LR	6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )

**Espèces végétales d'intérêt patrimonial**

Nom scientifique	Nb obs	Années d'obs *		Protection réglement.	Liste Rouge Alsace	Liste Rouge Nationale	Directive Habitats
		No	Ni				
<b>&gt; Site CSA : Sauerstatt - OBERBRONN</b>							
<i>Apium nodiflorum</i> (L.) Lag.	1	0	0		LR : en danger		
<i>Dactylorhiza fistulosa</i> (Moench) Baumann & Künkele	1	1992	1992				
<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó	1	2005	2005	PR	LR : rare		
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz	2	1989	1999	PR	LR : en déclin		
<i>Gagea villosa</i> (M. Bieb.) Sweet	1	0	0	PN	LR : localisé	LRN 2	
<i>Leucojum aestivum</i> L.	2	1992	1999	PN	LR : en danger		
<i>Leucojum vernum</i> L.	2	1989	1998		LR : rare		
<i>Orchis morio</i> L.	1	2005	2005				

\* No : première année d'observation, Ni : dernière année d'observation





• Tableaux de synthèse pour les habitats et les espèces d'intérêt patrimonial

<b>Espèces animales d'intérêt patrimonial</b>							
Nom scientifique	Statut	Nb obs	Années d'obs *		Protection nationale	Liste Rouge Alsace	Directive européennes
Nom vernaculaire			No	Ni			
<b>Classe : Amphibiens</b>							
<b>&gt; Site CSA : Sauerstatt - OBERBRONN</b>							
<i>Bombina variegata</i> (Linné, 1758) Sonneur à ventre jaune	Non précisé	2	0	2005	N	LR : en déclin	DH2, DH4
<i>Hyla arborea</i> (Linné, 1758) Rainette verte	Non précisé	1	0	0	N	LR : rare	DH4
<b>Classe : Insectes</b>							
<b>&gt; Site CSA : Sauerstatt - OBERBRONN</b>							
<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802) Cuivré des marais	Non précisé	2	0	2002	N	LR : en déclin	DH2, DH4
<i>Orthetrum brunneum</i> (Fonscolombe, 1837) Orthétrum brun	Non précisé	1	2005	2005		LO : à surveiller	
<i>Papilio machaon</i> (Linné, 1758) Machaon	Non précisé	1	0	0		LO : à surveiller	
<b>Classe : Mammifères</b>							
<b>&gt; Site CSA : Sauerstatt - OBERBRONN</b>							
<i>Felis sylvestris</i> (Schreber, 1777) Chat sauvage	Non précisé	1	0	0	N	LO : patrimonial	DH4
<i>Lepus europaeus</i> (Pallas, 1778) Lièvre d'Europe	Non précisé	1	0	0		LR : en déclin	
<i>Mustela erminea</i> (Linné, 1758) Hermine	Non précisé	1	0	0	N	LR : à préciser	
<b>Classe : Oiseaux</b>							
<b>&gt; Site CSA : Sauerstatt - OBERBRONN</b>							
<i>Circus aeruginosus</i> (Linné, 1758) Busard des roseaux	Fréquente le site	1	0	0	N	LR : en danger	DO1
<i>Circus cyaneus</i> (Linné, 1766) Busard Saint-Martin	Migrateur	1	0	0	N	LR : disparu	DO1
<i>Circus pygargus</i> (Linné, 1758) Busard cendré	Migrateur	1	0	0	N	LR : en danger	DO1
<i>Milvus milvus</i> (Linné, 1758) Milan royal	Migrateur	1	0	0	N	LR : en danger	DO1
<i>Falco subbuteo</i> (Linné, 1758) Faucon hobereau	Fréquente le site	1	0	0	N	LO : à surveiller	
<i>Crex crex</i> (Linné, 1758) Râle des genêts	Nicheur possible	2	0	0	N	LR : en danger	DO1
<i>Asio flammeus</i> (Pontopp., 1763) Hibou des marais	Migrateur	1	0	0	N	LR : disparu	DO1
<i>Alcedo atthis</i> (Linné, 1758) Martin-pêcheur d'Europe	Nicheur probable	2	0	0	N	LO : à surveiller	DO1
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linné, 1758)	Migrateur	1	0	0	N	LR : vulnérable	



• Tableaux de synthèse pour les habitats et les espèces d'intérêt patrimonial

Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut	Nb obs	Années d'obs *		Protection nationale	Liste Rouge Alsace	Directive européennes
Classe : Oiseaux							
<b>&gt; Site CSA : Sauerstatt - OBERBRONN</b>							
Traquet motteux							
<i>Saxicola torquata</i> (Linné, 1776)	Nicheur possible	2	0	0	N	LO : à surveiller	
Tariet pâtre							
<i>Hippolais icterina</i> (Vieillot, 1817)	Nicheur probable	3	0	0	N	LO : à surveiller	
Hypolaïs icterine							
<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)	Nicheur probable	2	0	0	N	LO : à surveiller	
Locustelle tachetée							
<i>Lanius collurio</i> (Linné, 1758)	Nicheur probable	1	0	0	N	LO : à surveiller	DO1
Pie-grièche écorcheur							
<i>Lanius excubitor</i> (Linné, 1758)	Effectif reproducteur	3	0	2006	N	LR : rare	
Pie-grièche grise							
<i>Carduelis spinus</i> (Linné, 1758)	Hivernant	1	0	0	N	LO : non significatif	
Tarin des aulnes							
<i>Ardea cinerea</i> (Linné, 1758)	Fréquente le site	2	0	0	N		
Héron cendré							
<i>Anthus pratensis</i> (Linné, 1758)	Migrateur	2	0	0	N		
Pipit farlouse							
<i>Anthus trivialis</i> (Linné, 1758)	Nicheur possible	1	0	0	N		
Pipit des arbres							
<i>Motacilla cinerea</i> (Tunstall, 1771)	Fréquente le site	1	0	0	N		
Bergeronnette des ruisseaux							
<i>Luscinia megarhynchos</i> (Brehm, 1831)	Nicheur probable	1	0	0	N		
Rossignol philomèle							
<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	Nicheur certain	3	0	0	N		
Rousserolle effarvatte							
<i>Oriolus oriolus</i> (Linné, 1758)	Nicheur possible	1	0	0	N		
Loriot d'Europe							
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linné, 1758)	Nicheur probable	2	0	0	N		
Bruant des roseaux							
<i>Coturnix coturnix</i> (Linné, 1758)	Non précisé	1	0	0		LR : en déclin	DO2
Caille des blés							
<i>Rallus aquaticus</i> (Linné, 1758)	Nicheur certain	4	0	0		LO : à surveiller	DO2
Râle d'eau							
<i>Vanellus vanellus</i> (Linné, 1758)	Fréquente le site	1	0	0	Ch	LR : en déclin	DO2
Vanneau huppé							
<i>Gallinago gallinago</i> (Linné, 1758)	Migrateur	4	0	0	Ch	LR : en danger	DO2, DO3
Bécassine des marais							
<b>Classe : Reptiles</b>							
<b>&gt; Site CSA : Sauerstatt - OBERBRONN</b>							
<i>Anguis fragilis</i> (Linné, 1758)	Non précisé	1	0	0	N		
Orvet fragile							



## • Tableaux de synthèse pour les habitats et les espèces d'intérêt patrimonial

Nom scientifique	Statut	Nb obs	Années d'obs *		Protection nationale	Liste Rouge Alsace	Directive européennes
Nom vernaculaire			No	Ni			
<b>Classe : Reptiles</b>							
<b>&gt; Site CSA : Sauermatt - OBERBRONN</b>							
<i>Natrix natrix</i> (Linné, 1758) Couleuvre à collier	Non précisé	2	0	2005	N	LR : en déclin	

\* No : première année d'observation, Ni : dernière année d'observation

Pour les oiseaux, le nom de l'espèce en grisé signifie que l'espèce est protégée au niveau national mais ne figure pas à l'annexe I de la Directive Oiseaux 79/409 CEE, ni sur la liste rouge régionale.



### • Valeur paysagère

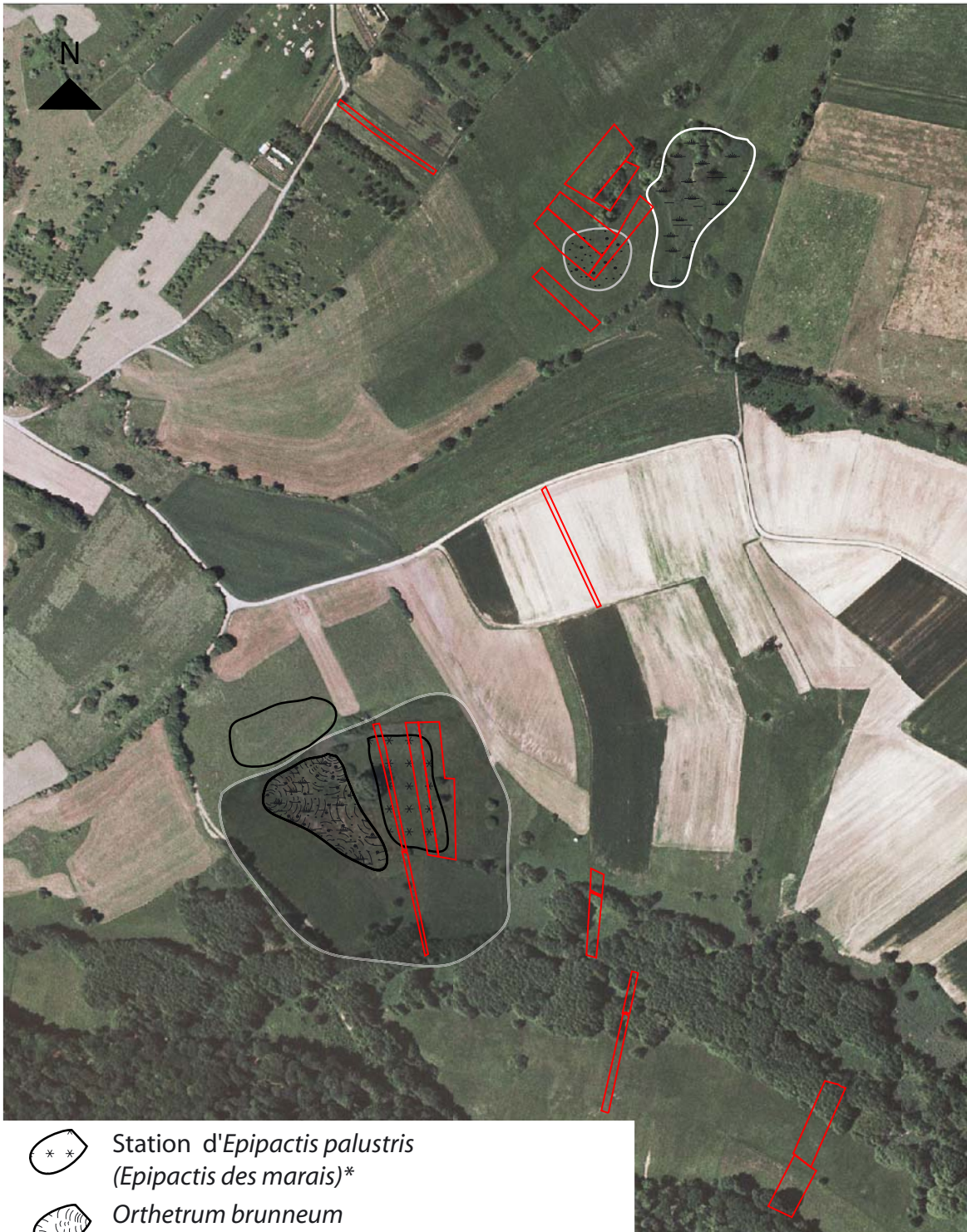
Face à l'urbanisation croissante et à l'expansion de l'agriculture intensive sur la commune d'Oberbronn, le site de la Sauermatt apparaît comme un des derniers îlots de verdure naturelle au sein d'un vallon en cour d'intensification agricole.

### • Synthèse du bilan patrimonial

Le site étudié présente un intérêt patrimonial important tant au niveau de la faune et de la flore que des habitats (*voir détail dans les tableaux précédents*).

Sur l'ensemble du site on dénombre :

- **2 habitats d'intérêt communautaire et prioritaire,**
- **7 espèces végétales patrimoniales dont :**
  - **2 protégées au niveau régional**
  - **2 protégées au niveau national**
  - **7 inscrites en Liste Rouge de la flore d'Alsace**
- **36 espèces animales patrimoniales dont :**
  - **2 invertébrés en Liste Rouge d'Alsace**
  - **1 invertébré d'intérêt communautaire (DH4)**
  - **3 mammifères en Liste Rouge d'Alsace**
  - **2 reptiles en Liste Rouge d'Alsace**
  - **27 oiseaux**



Station d'*Epipactis palustris*  
(*Epipactis des marais*)\*



*Orthetrum brunneum*  
(Odonate-Orthétrum brun)\*



Station d'*Eriophorum latifolium*  
(Linaigrette à feuille large)  
disparue depuis 1999\*

Stations de *Leucojum aestivum*\*  
(Nivéole d'été)



Hivernage de  
*Gallinago gallinago* (Bécassine des marais)\*  
*Lymnocyptes minimus* (Bécassine sourde)\*



**Plus revue en 2005 :**  
*Lycanea dispar* (Cuivré des marais)\*



Ancienne zone de reproduction  
**Oiseaux nicheurs remarquables  
jusqu'en 2000 :**

*Emberiza schoeniclus* (Bruant des roseaux)\*

*Crex crex* (Râle des genêts)\*

*Rallus aquaticus* (Râle d'eau)\*

**actuels :**

*Locustella naevia* (Locustelle tachetée)\*

*Anthus trivialis* (Pipit des arbres)\*



### • Tendances naturelles

#### Facteurs physiques

Ce site fragmenté en différents îlots de parcelles se situe en bordure du massif des Vosges du Nord dont il perçoit les eaux acides par des résurgences au sein d'une fond de vallon sur terrain basique. Cette originalité confère à cette zone de fond de vallon des caractéristiques physiques originales qui ont donné naissance à un assemblage de plantes à affinités acide et basiques. Les conditions climatiques des dernières années, suite aux différents épisodes de sécheresse, ont diminué l'état d'engorgement du site au point de permettre l'entrée d'engins agricoles. Cette raréfaction de l'eau tend à fragiliser la zone humide dans son ensemble. Les parcelles gérées sont directement concernées par ces phénomènes.

#### Evolution des milieux naturels

Les observateurs fréquentant la zone de longue date signalent une évolution extrêmement lente de la végétation de la zone humide probablement du fait de son engorgement permanent. Toutefois, les évolutions récentes du régime hydrique tendent à favoriser la croissance des boisements d'Aulnes et de Saules au détriment, à terme, des cariçaies, roselières et des prairies humides. La plus part des parcelles gérées seront concernées par ce phénomène.

#### Dynamique des populations

Les effectifs des espèces patrimoniales ont fortement régressé depuis ces dernières années dans tout le vallon, même sur les parcelles gérées. Il est probable que l'intensification consécutive en particulier à la diminution des précipitations aient accentué la pression sur les différentes espèces du site (régime des précipitations, rythme de fauche, surpâturage, ...).

### • Facteurs anthropiques

L'accroissement de la pression agricole dans cette espace géographique restreint a des conséquences sur l'état de conservation des espèces et des habitats des parcelles gérées.

L'accroissement des cultures intensives (Maïs, Blé d'hiver,...) et le stockage de fumier sur les parcelles en haut de bassin versant accroissent les risques d'eutrophisation du marais oligotrophe en contrebas. La présence d'un rempart de roseaux et d'un fossé détournant les eaux vers l'exutoire de cette zone est importante pour limiter l'impact des effluents organiques. D'autant qu'il protège les parcelles gérées les plus humides.

La fauche intensive et répétée suivi d'un pâturage plus ou moins long par des bovins (génisses,...) et ovins entraîne une forte pression sur les parcelles gérées et l'ensemble du marais en général ainsi que du vallon. Ces interventions entraînent également une banalisation de la structure de la végétation durant une grande partie de l'année et surtout compromet le déroulement du cycle biologique des espèces (plus de diversité structurale, strate herbacée rase,...). Seuls les espèces précoces peuvent encore se développer sans la contrainte de la fauche répétée.

Des drains agricoles antérieurs aux acquisitions de certaines parcelles (141, 146, 147, 149, 150, 152) ont déjà compromis l'hydromorphie des sols.



- **Facteurs extérieurs**

Les aléas climatiques sont susceptibles de modifier profondément le vallon en particulier si les épisodes de sécheresse se poursuivent. L'hydromorphie de cette zone en sera modifiée ce qui aura une influence sur les habitats humides des parcelles gérées en particulier et de la zone en générale.

- **Cadre de gestion**

Le respect de la propriété privée semble être le seul cadre qui puisse avoir un impact positif sur la gestion en faisant stopper les interventions extérieures non programmées sur les terrains gérés. En effet, nos parcelles sont régulièrement exploitées (fauche et pâturage intensif) par les agriculteurs de la zone.

- **Autre contraintes de gestion**

D'autres contraintes peuvent entraîner des difficultés pour la mise en œuvre des objectifs et des actions qui en découlent. Ainsi, on sait déjà que seul un changement de comportement de la part des exploitants agricoles de la zone pourra garantir la préservation de ce site remarquable. Plus largement, l'adhésion des acteurs locaux sera à rechercher.



### • Objectifs à long terme relatifs à la conservation du patrimoine

L'objectif principal doit être la maîtrise foncière (respect de la propriété et accroissement de la surface totale du site, maîtrise de zones d'un seul bloc,...) de façon à préserver la qualité de ce site remarquable et de le soustraire à l'agriculture intensive par la mise en place de modalités de gestion extensives comparables à l'usage qu'il était fait du site par le passé. C'est seulement à ces conditions qu'on pourra envisager assurer le maintien ou l'accroissement de la diversité du site. La **fonctionnalité** de ce site est remise en cause si les projets de drainages (régulièrement relancés) aboutissent. La **diversité** du site est directement tributaire des autres objectifs précités.

### • Objectifs hiérarchisés de gestion conservatoire

#### Objectifs liés aux parcelles gérées et à effet immédiat :

- ▶1. Garantir l'intégrité foncière des parcelles gérées ; Accroître les surfaces gérées, tout particulièrement dans la zone basse.
- ▶2. Informer et sensibiliser les acteurs agricoles locaux sur l'enjeu de fonctionnalité du réseau hydrographique qui a contribué à la diversité du site (tenter d'éviter le drainage par les locaux ; tenter de limiter leur usage des produits phytosanitaires et des engrais ... !)
- ▶3. Sur les parcelles gérées, garantir le respect des modalités de gestion conservatoire des habitats

#### Objectifs liés à l'ensemble de la zone\* :

*\*ces objectifs affichent clairement la nécessité d'accroître la zone gérée et de maîtriser les mesures de gestion. Ils identifient également un important travail d'information des acteurs locaux (en particulier agricole).*

- ▶1. Accroître les surfaces gérées par la maîtrise foncière (dont échanges de terrains par la négociation avec les exploitants agricoles locaux)
- ▶2. Assurer la fonctionnalité du réseau hydrographique qui a contribué à la diversité du site (pas de drainage !)
- ▶3. Mise en place de mesures de gestion extensives et respectueuses des processus naturels et information-sensibilisation des acteurs agricole locaux
- ▶4. Mettre en place des mesures pour protéger le site des intrants agricoles (phytosanitaires, engrais,...)
- ▶5. Assurer le développement des habitats humides (Cariçaies, Phragmitaies,...)
- ▶6. Suivi des espèces patrimoniales





- **Au sein du réseau des sites naturels du Conservatoire des Sites Alsaciens**

La préservation de cette zone remarquable ne peut s'envisager que par une vision globale à laquelle le réseau régional des sites gérés par le Conservatoire des Sites Alsaciens et ses partenaires contribuent.

Au sein de l'entité naturelle des Vosges du Nord, le CSA protège et entretient d'autres sites :

**Tableau I** : Les principaux sites du Conservatoire des Sites Alsaciens dans l'unité éco-géographique des Vosges du Nord).

Commune	Nom du site	Surface (ares)	Pelouses sableuses
LORENTZEN	Engersbruehl	67,8	Zone humide
ESCHBOURG	Langmatt	330,32	Zone humide
WINGEN	Grundberg	76,8	Promontoire calcaire / Pelouses
INGWILLER	Vollackermühl	153,67	Promontoire calcaire / Pelouses
ERCKARTSWILLER	Oberschmittfeld	116,8	Pelouse sableuse
OBERSTEINBACH	Wolfsacker	120,8	Pelouse sableuse
	<b>TOTAL</b>	<b>866,19</b>	

Le Conservatoire des Sites Alsaciens gère à ce jour 8,66 hectares dans l'entité des Vosges du Nord.

- **Au sein de la trame verte de la plaine d'Alsace**

Le site fait partie de l'entité paysagère du Piémont Nord pour laquelle « la nécessité de reconstituer des connexions est moyenne. »

- **Dans un réseau d'espaces protégés**

Outre le réseau des sites du Conservatoire de Sites Alsaciens, le site de la « Sauerstatt » est inclus dans les périmètres de protection suivants :

**Le site est inclus dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.**

- **Dans le contexte local**

Le site se situe dans une zone piémont en limite du massif forestier. La pression agricole tend à grandir compte tenu notamment des récents épisodes de canicule qui provoque une exploitation plus intensive des espaces prairiaux disponibles. La fauche mécanisable des espaces humides devient possible avec la sécheresse. Le pâturage se pratique sur des parcelles déjà fauchées. Les perspectives de sauvegarde du site et plus particulièrement des parcelles gérées sont liées à un respect des limites parcellaires, à d'éventuels échanges de parcelles avec les exploitants locaux, à une prise de conscience locale de l'intérêt écologique de ce site et à un retour à des pratiques agricoles extensives.



Le précédent plan de gestion (1999-2004) concernant le site faisait état de l'acquisition d'une parcelle au cœur d'une zone humide plus vaste (section 34 parcelle 147). Il signalait également l'acquisition en cours (1999) des parcelles 51 section 20, 189 et 208 section 34 (dossiers aboutis en 2000). Les inventaires réalisés figurant dans le document concernaient l'intégralité de la zone et pas seulement des parcelles gérées. Depuis cette date mais surtout depuis 2005, le partenariat CRA-CSA a permis d'accroître le nombre de parcelles gérées (de 11,53 ares en 1995 à 179,83 ares en 2005).

### **Evaluation écologique de la gestion conservatoire sur le paysage, la faune, la flore et les habitats à l'échelle du site**

#### **Evolution de la qualité paysagère**

On observe en 10 ans un accroissement de l'activité agricole avec une intensification qui concerne à la fois les cultures (accroissement du Maïs, du Blé d'hiver,...) et une intensification de l'utilisation des herbages qui sont à la fois fauchés et pâturés. Ce processus s'ajoute aux aléas climatiques de ces dernières années qui ont semble-t-il entraînés une diminution de l'état d'engorgement en eau du site avec pour conséquence anthropique « pratique », un meilleur accès du site aux engins agricoles.

#### **Evolution des milieux**

##### ***Evolution de la diversité en habitats***

Même si la typologie phytosociologique des communautés végétales présentes reste à compléter, il faut craindre une dégradation voir une banalisation profonde de cette zone humide si les efforts engagés par le CSA et les acteurs locaux en matière de gestion et de concertation n'aboutissent pas. En effet, en l'espace d'une décennie, le site a subi un accroissement des interventions agricoles incluant les parcelles gérées par le CSA. Le rythme de fauche a augmenté auquel il faut ajouter un pâturage intensif par des bovins (notamment génisses) et/ou des ovins.

La pression agricole n'a pas permis de préserver la structure verticale et horizontale des habitats. Les habitats humides en bordure directe de fossé ou « à cheval » sur des clôtures (la barre de coupe ne passe pas...) sont encore favorables à certaines espèces mais ne représentent plus qu'une très faible surface (*Locustella naevia*, ...).

##### ***Evolution de la diversité spécifique***

Sans disposer d'un inventaire exhaustif de ce site, il faut noter la disparition dans la zone humide depuis 1999 de *Eriophorum latifolium* (Linaigrette à feuille large). Pour l'avifaune, la fauche de zones humides initialement non exploitées a très probablement entraîné la disparition des nicheurs suivants (dernière nidification 2000) : *Emberiza schoeniclus* (Bruant des roseaux), *Crex crex* (Râle des genets), *Rallus aquaticus* (Râle d'eau). *Lycanea dispar* (Cuivré des marais) n'a plus été vu cette année.

##### ***Evolution de la naturalité des milieux***

La présence d'un tas de fumier parfois important en haut de pente entraîne l'écoulement de jus vers le fond du vallon. La présence d'un rideau de roseau filtrant limite sans doute l'apport organique. Mais l'entrée d'éléments organiques pourrait à terme nuire aux végétaux oligotrophes du site.

##### ***Evolution de la fonctionnalité des milieux***



Une première modification profonde de la fonctionnalité des écosystèmes a probablement été le surcreusement du cours d'eau en 1975. Malgré tout, les travaux ont particulièrement touchés l'amont du site. La divagation du cours d'eau est encore possible à hauteur du site. Le site conserve probablement de ce fait des caractéristiques d'engorgement temporaires. La diminution des précipitations de ces dernières années a probablement modifié le fonctionnement des écosystèmes du fait d'un assèchement plus important de la zone humide. Aucune information n'est disponible concernant la modification de la nature chimique des eaux (origine acide des sources du versant montagneux et basicité des eaux de fond de vallon).

### **Evaluation écologique de la gestion conservatoire**

Il n'a pas été possible durant ces dix ans d'effectuer une gestion contrôlée des parcelles. En effet, des tiers ont fauché les parcelles puis pâturé tout ou partie. Toutefois, les espèces à fleurissement précoce sont toujours présentes sur le site mais leurs effectifs tendent à se réduire (*Leucojum aestivum*, *Epipactis palustris*,...).

### **Définition de critères d'évaluation**

#### ***Critères de fonctionnalité***

La présence de fossés en eau durant toute l'année pourra constituer un indicateur de fonctionnalité du site. L'évolution des espèces nitrophiles particulièrement dans la zone d'écoulement des jus de fumier et autres amendements issues des parcelles en haut de pente permettra d'identifier des risques d'eutrophie de cette zone oligotrophe particulièrement sensible aux apports de nutriments.

#### ***Critères de naturalité***

Un premier critère simple pourra être le maintien durant toute l'année de zones refuges sur les parcelles gérées et l'effectivité de la fauche tardive des parcelles concernées. En effet, l'action de tiers a entraîné la fauche systématique des parcelles gérées. Leur maintien en l'état serait un élément clef pour la préservation des habitats et des espèces de cette zone.

#### ***Critères de diversité***

La réalisation de relevés de végétation en 2006 permettra de suivre dans le temps et d'identifier les changements quantitatifs et qualitatifs dans la composition floristique. Le suivi naturaliste permanent permettra de localiser et de déterminer les effectifs des espèces patrimoniales du site.



## **[1] Accroissement de la maîtrise foncière ou d'usage**

### **[1.1] Veiller à l'intégrité du patrimoine foncier**

La dispersion des parcelles gérées oriente vers un bornage du site afin de bien identifier les propriétés et d'affirmer la présence du Conservatoire des Sites Alsaciens en temps que gestionnaire de parcelles sur cette zone convoitée. A tout le moins, il apparaît important de matérialiser les limites des parcelles ou lots de parcelles par des poteaux et éventuellement, compte tenu de la pression agricole, de matérialiser les limites parcellaires par un fil reliant les poteaux.

### **[1.2] Augmenter la taille du site**

Dans l'hypothèse d'une poursuite des opérations d'acquisition sur cette zone ou de la contractualisation de l'espace, relancer les démarches foncières sur la zone en accentuant la pression sur les parties humides du site.

Un projet de protection programmé début 2006 : dans l'hypothèse d'échanges de terrain, proposer d'échanger les parcelles de prairies mésophiles aujourd'hui drainées (partie Nord du site) ainsi que les prairies mésophiles sur le versant Sud, en échange de la zone humide remarquable de fond de vallée. Cette démarche est en cours en partenariat avec le Conseil Régional d'Alsace.

## **[2] Gestion des habitats, des espèces et des paysages**

### **[2.1] Travaux de restauration, renaturation, réhabilitation**

Aucuns travaux de ce type ne sont à envisager sur la durée de ce plan de gestion.

### **[2.2] Travaux de gestion courante**

#### **[2.2.1] Gestion de l'eau libre (cours d'eau, mares,...)**

Pas d'intervention sur les écoulements ni les drains déjà anciens (fossé peu profond à écoulement réduit) et dans lesquels une flore et une faune se sont aujourd'hui installées. Les risques d'un drainage agricole massif pour assécher la zone humide remarquable ne sont pas à exclure. Des échanges avec les propriétaires agricoles voisins seront entrepris pour contrebalancer ce risque. Maintien de la roselière en limite Nord des parcelles 137 et 138 de la section 34 pour réduire l'impact des jus de fumier stocké par un propriétaire agricole voisin, dans la partie haute du site. Prendre contact avec les propriétaires pour les sensibiliser.

#### **[2.2.2] Gestion des espaces prairiaux et zones à grand Hélophytes**

Différentes modalités de gestion sont proposées en fonction des parcelles :

Concernant les parcelles en prairie mésophile (parcelles 146, 147, 149, 150, 152, 141, 51 de la section 20. Parcelles 26, 208, 189 de la section 34. Parcelles 19 de la section 35) :

Fauche en juillet-août avec regain en septembre-octobre suivant les modalités complétées et précisés par la convention de prestation signée pour la réalisation du travail. Maintenir une zone refuge par rotation. Cette modalité pourra être remplacé par une fauche tardive si des espèces remarquables étaient identifiées sur les parcelles. Cette modification des pratiques sera alors reprise dans les conventions passées avec le prestataire.

Les parcelles de prairies humides (Parcelle 137, 138 et 147 de la section 35)



Fauche annuelle tardive automnale de la parcelle 147 en préservant la roselière au Nord de la parcelle.

Fauche tardive automnale par rotation (zone refuge) tous les deux ans des parcelles 137 et 138 suivant le schéma proposé dans la carte des unités de gestion qui sera joint, à la convention de prestation précisant les modalités complétées de réalisation de la fauche. La bande de roselière située au Nord des parcelles sera préservée. Cette dernière modalité pourra se généraliser en cas de succès du projet de maîtrise foncière dans la zone humide.

### **[2.2.4] Gestion des boisements**

Aucune intervention n'est prévue sur la ripisylve des parcelles concernées (cf carte des unités de gestion). Pas d'intervention sur les autres boisements (bosquets,...). Mais maîtrise des boisements arbustifs envahissants dans la zone humide au besoin.

## **[3] Investigations naturalistes et scientifiques**

### **[3.1] Veille naturaliste**

La veille naturaliste est assurée par les bénévoles de l'association et par les salariés du Conservatoire des Sites Alsaciens. Les observations sont saisies dans la base de données et permettent d'établir un bilan patrimonial qui contribue à une meilleure connaissance des espèces présentes sur le site. Une attention particulière sera portée à la localisation des informations compte tenu des difficultés de préserver cette zone soumise à de fortes pressions agricoles.

### **[3.2] Suivi scientifique**

#### **[3.2.1] Compléter les investigations de terrain**

##### ***Compléments cartographiques***

Affiner, par des campagnes de relevés de terrain, la cartographie des habitats en insistant sur la localisation des espèces patrimoniales à l'échelle des parcelles (SIG).

##### ***Compléments des inventaires faunistiques et floristiques***

Une recherche et localisation des espèces patrimoniales permettront de mieux planifier des perspectives de protection par la maîtrise foncière notamment.

#### **[3.2.2] Suivi des habitats**

Les habitats remarquables du site feront l'objet d'un suivi régulier afin d'identifier des changements illustrant un impact négatif dû aux pressions notamment agricole en périphérie du site. Le suivi permettra également d'identifier l'impact de la gestion sur les habitats. Une attention particulière devra également être portée à l'évolution hydrologique du site (origine anthropique et climatique).

#### **[3.2.3] Suivi des espèces patrimoniales**

Une attention particulière sera portée aux espèces patrimoniales. L'inventaire et la localisation des plantes hôtes du Cuivré des marais (*Rumex aquaticus*, *R. obtusifolius*, *R. crispus*, *R. conglomeratus*, *R. hydrolapathum*) permettra de contribuer à la protection de cette espèce et de rechercher éventuellement des pontes de l'espèce. Compte tenu de la faiblesse des effectifs de plantes patrimoniales, un comptage des pieds fleuris / en graine devra être autant que possible réalisé (évaluation du succès de la floraison).



#### **[3.2.4] Gestion des données**

Une synthèse des actions réalisées en matière de suivi à mi-parcours du plan de gestion, c'est-à-dire au bout de trois ans, serait bénéfique pour l'évaluation du plan de gestion. L'ensemble des données doit être saisie et/ou mise à jour dans la base de données du CSA.

#### **[3.2.5] Evaluation du plan de gestion**

Elle est citée pour mémoire et devra être réalisée en 2012 pour le renouvellement du plan de gestion.

#### **[3.2.6] Collaborations et échanges d'informations scientifiques**

Dans le cadre des missions du pôle scientifique, il est toujours utile de pouvoir enrichir les connaissances sur les différentes problématiques existant sur le site par échanges avec les partenaires (associations, universités,...) ainsi que tout autre organisme ressource. Il pourra en particulier être intéressant de bien comprendre le fonctionnement de ce site alimenté par des eaux à la fois acides et alcalines. Et d'en préciser la phytosociologie.

### **[4] Accueil, Fréquentation, Pédagogie**

#### **[4.1] Accueil**

Des panneaux "Site naturel protégé" pourraient être posés sur le site pour bien identifier la présence du CSA.

#### **[4.2] Fréquentation**

Les sites demeurent ouverts à un public respectueux (propreté, non-piétinement,...).

#### **[4.3] Préparation et animation de visites guidées**

Le Conservatoire des Sites Alsaciens répondra aux sollicitations diverses (demande de renseignements, de documentation, conférences,...) pour renforcer son action dans la protection des habitats et espèces patrimoniaux.

#### **[4.4] Appui au conservateur bénévole**

L'équipe salariée est à la disposition du conservateur bénévole pour toute sollicitation (demande de renseignements, de documentation, nécessité de visites sur le terrain).

### **[5] Suivi administratif et technique**

#### **[5.1] Suivi technique des travaux**

Le suivi technique des travaux est assuré par l'équipe professionnelle du CSA.

#### **[5.2] Participation aux différents comités**

En fonction des sollicitations.

#### **[5.3] Communication sur le site**

Le CSA répondra aux sollicitations des riverains (élus, chasseurs, agriculteurs, gestionnaires forestiers) pour rendre attentifs ces acteurs locaux à l'intérêt du site. Privilégier les échanges



d'information avec les acteurs locaux et en partenariat avec la Région Alsace et le PNRVN pour mieux faire comprendre le point de vue du CSA et mieux maîtriser la gestion du site.

#### **[5.4] Synthèse annuelle**

Pour disposer de tous les éléments techniques et financiers nécessaires à l'évaluation des plans de gestion, il importe de dresser chaque année un bilan des opérations engagées sur les sites. Les actions réalisées devront être localisées sur une carte de localisation des interventions. Cette synthèse annuelle permettra de conserver la mémoire des actions mises en œuvre sur les sites.

#### **[6] Surveillance**

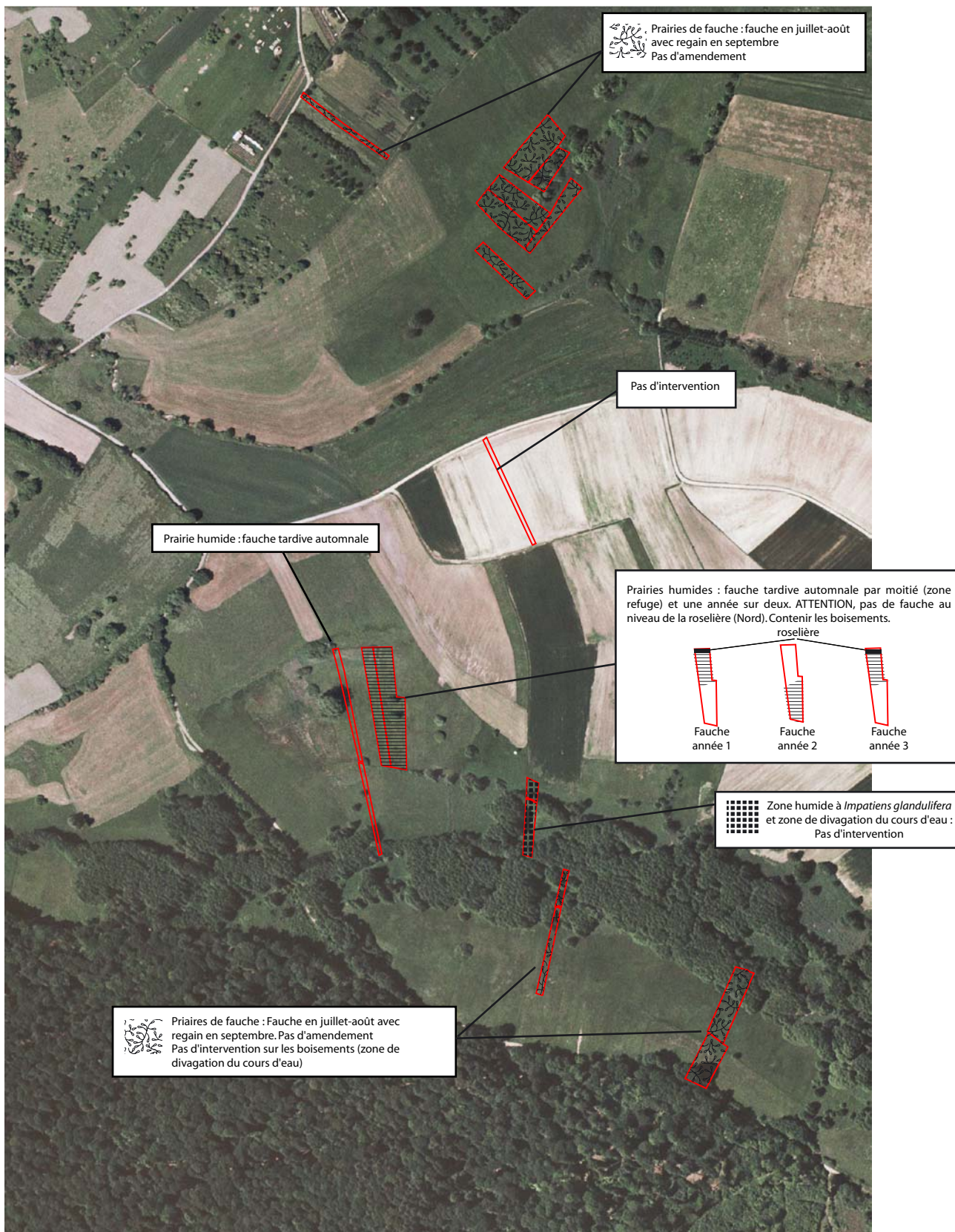
La surveillance régulière du site est assurée par les membres bénévoles du Conservatoire des Sites Alsaciens ainsi que par l'équipe salariée. Toute dégradation ou utilisation anormale des sites doit être signalée au Directeur du CSA afin que les mesures adéquates puissent être prises en conséquence. Des tournées d'inspections devront avoir lieu autant que de possible.

**Plan de travail**

Site de la « Sauerstatt », Oberbronn (67)

Plan de travail	Localisation	Périodicité	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Moyens humains
[1] Accroissement de la maîtrise foncière ou d'usage	Tout le site														équipe salariée et conservateur bénévole
[1.1] Veillez à l'intégrité du patrimoine foncier															
[1.2] Augmenter la taille du site															
[2] Gestion des habitats, des espèces et des paysages															
[2.1] Travaux de restauration, renaturation, réhabilitation	Pas de travaux														
[2.2] Travaux de gestion courante															
[2.2.1] Gestion de l'eau libre	Tout le site														
[2.2.2] Gestion des espaces prairiaux et zones à grand Hélophytes															
Fauche avec regain	Voir liste parcelles	Deux fauches							X	X	X				Equipe /prestataires
Fauche tardive automnale	Voir liste parcelles	Une fauche									X	X			
[2.2.3] Gestion des boisement	Tout le site														
Pas d'intervention sur les boisements															prestataire + technicien
[3] Investigations naturalistes et scientifiques															
[3.1] Vieille naturaliste															équipe salariée + bénévoles
Inventaires	Tout le site		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	équipe salariée + bénévoles
Suivi des espèces patrimoniales	Tout le site		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	équipe salariée + bénévoles
[3.2] Suivi scientifique															
[3.2.1] Compléter les investigations de terrain															
- Cartographie	Tout le site		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	pôle scientifique
- Inventaires	Tout le site		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	pôle scientifique
[3.2.2] Suivi des habitats	Tout le site		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
[3.2.3] Suivi des espèces patrimoniales	Tout le site		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	pôle scientifique, bénévoles
[3.2.4] Gestion des données	Tout le site		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
[3.2.5] Evaluation du plan de gestion	Tout le site														pôle scientifique
[3.2.6] Collaboration et échange d'information scientifique	Tout le site														pôle scientifique avec la collaboration des bénévoles et de l'équipe technique et financière
[4] Accueil, fréquentation, Pédagogie	Tout le site	Annuel													
[4.1] Accueil															équipe salariée + bénévoles
[4.2] Fréquentation															Equipe + conservateur bénévole
[4.3] Préparation et animation de visites guidées															équipe
[4.4] Appuie au conservateur bénévole															
[5] Suivi administratif et technique	Tout le site	Annuel													
[5.1] Suivi technique des travaux															technicien
[5.2] Participation aux différents comités															équipe salariée + bénévoles
[5.3] Communication sur le site															équipe salariée + bénévoles
[5.4] Synthèse annuelle															équipe salariée + conservateur bénévole
[6] Surveillance	Tout le site	annuelle													Technicien + bénévoles + Contribution du pôle scientifique lors des investigations de terrain








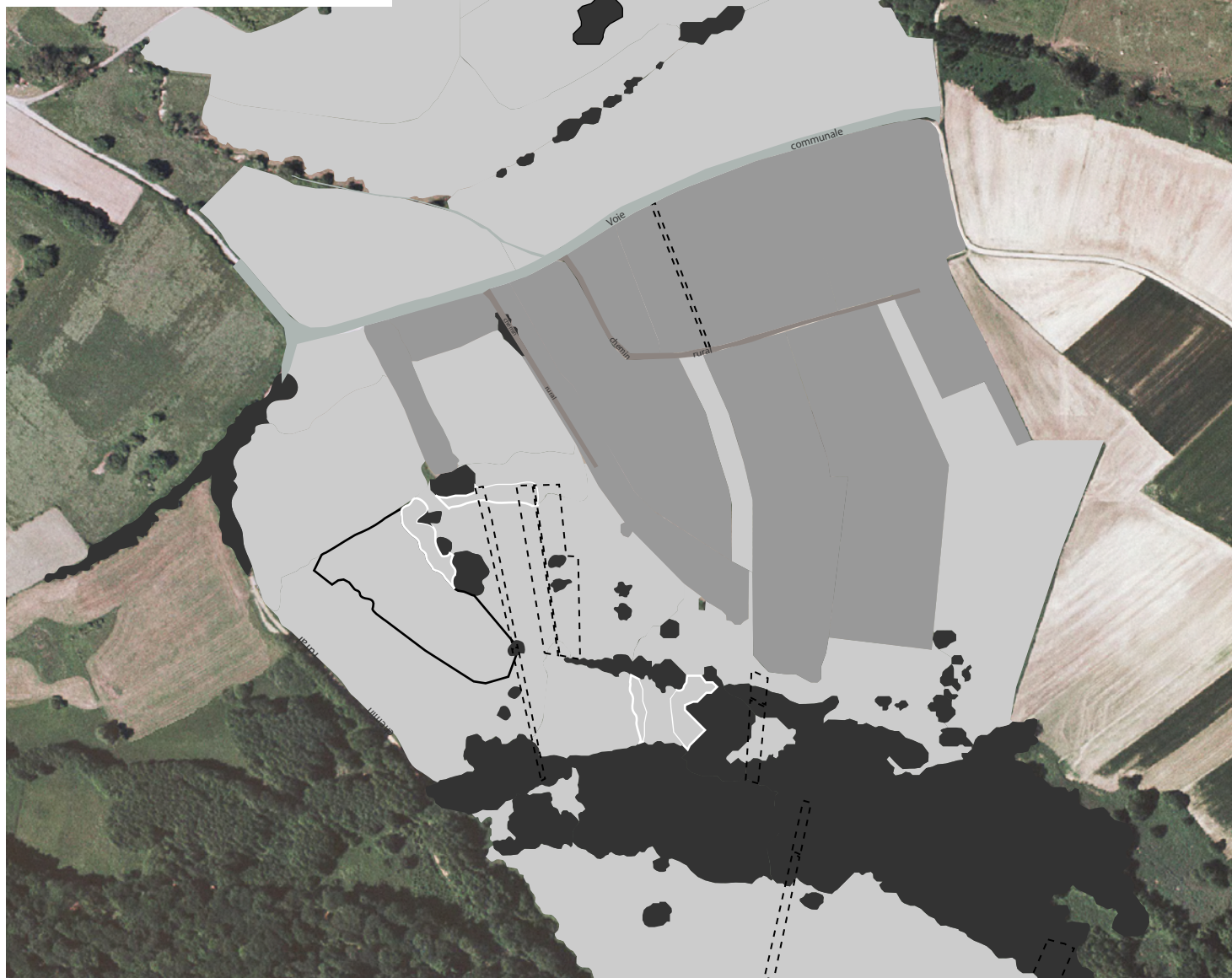




# Site de la Sauermatt, commune d'Oberbronn (67)

Carte vierge

-  Boisements
-  Milieux ouverts
-  Cariçaie
-  Roselière
-  Parcelles gérées



Date :

Auteur de la fiche / observateur :

Nature dell'intervention / observation :

Autres remarques :

Carte réalisée par : ENGEL F-P  
CSA-Pôle scientifique 12-2005  
IGN BDOOrtho 2002, clichés aériens  
CARTO\_vierge.ai (10)